

Section européenne - Allemand

Lycée Jean Vilar



Cet enseignement de **deux heures** hebdomadaires se fait sous forme de cycles communs entre les deux enseignants en LVE (1 heure) et DNL (1 heure).



Projet : Séjour de 3 à 4 jours à **Strasbourg**.

Programme : Participation au festival du film allemand « Augenblick » + Visite du Parlement Européen + Visite de la ville de Strasbourg (culture et architecture aux influences françaises et allemandes).

La discipline non-linguistique est pratiquée en EPS. Les activités sportives varient d'une année à l'autre. Il peut y avoir du badminton, du hockey, du football, du tennis de table, de la danse ou encore de la relaxation.

Le contenu en LVE consiste à élargir le programme autour de la thématique de sport mais aussi en lien avec la culture, l'Histoire, ainsi qu'avec la politique allemande dans le contexte européen.



Les élèves peuvent obtenir la **mention européenne** au baccalauréat. Il faut pour cela obtenir 12/20 en allemand et 10/20 à l'épreuve spécifique orale de section européenne - des points supplémentaires au Bac. Elle permet de poursuivre des études proposant des doubles diplômes dans les domaines scientifiques et économiques. On valorise son CV grâce à la connaissance d'une langue et d'une culture européenne en plus de